

marchés internationaux. Je ne sais pas si le sénateur avait des renseignements à jour à son arrivée.

Le sénateur Olson: Non. Je n'ai pas obtenu de renseignements aussi à jour depuis des années. J'en suis reconnaissant au ministre. Si c'est ce qui s'est produit, ce sont là de bonnes nouvelles.

Bien sûr, il y a, dans ce pays, des personnes qui croient que le gouvernement est directement responsable de ce que fait le gouverneur de la Banque du Canada. J'espère que le ministre demandera à son collègue, le ministre des Finances, de ne pas intervenir. J'aimerais que le ministre dise au gouverneur de la Banque du Canada que nous aimerions avoir un dollar basé sur des facteurs économiques réels et ne pas voir de nouveaux des taux d'intérêt artificiels comme ceux qui ont mis certaines personnes dans une situation désespérée, la dernière fois.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, le taux de la Banque du Canada, qui a augmenté légèrement jeudi dernier, avait subi des baisses pendant 19 semaines consécutives. Je voudrais que le sénateur comprenne cela.

Le sénateur se souviendra sûrement que je n'ai jamais autrefois critiqué le gouverneur du Canada. J'ai reproché à son gouvernement d'avoir créé une situation économique et financière qui rendait nécessaires ces mesures monétaires draconiennes.

Le sénateur Olson: Moi non plus je ne critique pas tant la Banque du Canada que le gouvernement, qui refuse d'assumer sa responsabilité et d'agir dès maintenant. Il n'aime pas ce qui se passe et prétend que c'est la responsabilité du gouverneur de la Banque du Canada. On nous savons tous deux que la question a été réglée en 1961, il y a plus de 30 ans, et que le gouvernement ne peut pas se distancer des politiques de la Banque du Canada. S'il ne les appuie pas, il sait qu'il a plus d'un tour dans son sac.

Je demande au ministre de dire à son collègue, le ministre des Finances, que les Canadiens pas subir le même traitement sévère qu'ils ont connu la dernière fois, lorsque des centaines de milliers de Canadiens ont fait faillite parce que le gouvernement n'a pas assumé sa responsabilité et n'a pas maintenu les taux d'intérêt à un niveau raisonnable.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, le bilan des taux d'intérêt au Canada se passe d'explications. J'ai déjà dit à l'honorable sénateur que les taux d'escompte ont connu 19 réductions consécutives ces dernières semaines. J'aurais espéré que l'honorable sénateur approuve, sinon le gouvernement, au moins les résultats obtenus sur le chapitre du taux d'inflation et des taux d'intérêt.

Quant au lien entre la Banque du Canada et le gouvernement actuel, l'honorable sénateur sait que nous avons fixé conjointement des objectifs en matière d'inflation. Avec l'appui de la politique financière et économique du gouvernement, nous avons dépassé nos objectifs. Notre taux d'inflation est présentement le plus bas parmi les pays industrialisés.

Le sénateur Olson: L'honorable sénateur voudra peut-être se rappeler les Canadiens qui ont fait faillite à cause des taux d'intérêt il y a trois ans. Le taux préférentiel a alors atteint à 14,75 p. 100. Il y a encore des gens qui tentent de se sortir des lourdes dettes qu'ils ont contractées à cause des actions du gouvernement et de sa mandataire, la Banque du Canada.

Je rappelle au gouvernement que les Canadiens ne sont pas une bande d'idiots. Ils se souviennent de ce qui s'est passé, il y a trois ans, et ne veulent pas que le gouvernement récidive. Il doit s'engager à ne plus recommencer.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, aussi longtemps que le gouvernement actuel poursuivra la politique économique et financière qu'il a adoptée lors de son arrivée au pouvoir, en 1984, et aussi longtemps qu'il refusera de suivre l'exemple donné par le parti d'opposition de mon collègue lorsqu'il formait le gouvernement, nous ne serons pas près d'avoir un taux préférentiel de 22,75 p. 100, comme c'était le cas en 1981.

Le sénateur Olson: Vous vous faites du illusions si vous pensez que la population canadienne vous croira quand vous rejetterez la responsabilité de ce qui se passe sur les actions du gouvernement d'il y a dix ans. Les gens savent très bien que, il y a juste trois ans, le gouvernement acceptait un taux préférentiel de 14,75 p. 100, alors que personne d'autre au monde n'avait un tel taux. Aucun autre pays du groupe des sept ne pratiquait des taux aussi élevés.

Ce que je demande au ministre, c'est qu'il promette que s'engage le gouvernement n'a plus l'intention de commettre ce genre de délit contre la population canadienne. C'est tout, c'est simple.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, peu d'autres pays du monde, et certainement peu de nos concurrents, avaient connu la peu enviable situation que nous avons connue sous le gouvernement de mes collègues—et c'est quelque chose dont nous avons hérité en 1984. En proportion du produit national brut, l'inflation et le déficit étaient tels qu'il fallait une politique monétaire plutôt stricte.

Le résultat de nos efforts, c'est que nous avons maintenant le plus bas taux d'inflation et le plus bas taux d'intérêt. Parmi nos principaux concurrents, selon le FMI et d'autres organismes internationaux qualifiés, nous sommes en tête pour 1992 et 1993 en ce qui concerne la croissance économique et la création d'emplois.

Le sénateur Olson: Il se peut, honorables sénateurs, que la plupart des Canadiens croient à ce genre de discours. C'est pour cela que l'appui du gouvernement, selon les sondages Gallup, est à quelque 16 ou 18 p. 100 et qu'il continue de descendre. Si vous croyez vraiment que les Canadiens croient ce genre de bêtises, continuez, vous resterez au-dessous de 20 p. 100.

Le sénateur Frith: Quatre-vingt deux pour cent des gens n'y croient pas.

Le sénateur Olson: Ils ne croient effectivement pas à cela.

LA CONSTITUTION

L'ENTENTE DE CHARLOTTETOWN—LA DATE DE PARUTION DE LA VERSION JURIDIQUE

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Quand pouvons-nous espérer recevoir le document juridique, ou peut-être désignerons-nous autrement ce document correspondant à l'entente de Charlottetown pour le référendum du 26 octobre? J'ai ici un article qui annonce: